

Restauration du patrimoine bâti et valorisation du patrimoine naturel de La Lizonne (16)



Remerciements

Dans un premier temps, je souhaite remercier Madame Catherine BOISNEAU qui m'a accompagné tout au long de ce projet et qui m'a donné de nombreux conseils pour avancer dans mes recherches. Ses recommandations m'ont aussi permis de m'orienter dans la réalisation de mon projet.

Je souhaite aussi remercier mes collègues de promotion Mallorie BODERIOU, Elise FERLAY et Florian MIROLO, qui m'ont indiqué des directions à prendre pour mes recherches ainsi que donné des suggestions pour mon projet.

J'adresse mes remerciements aux secrétaires de mairie des différentes communes qui m'ont donné des informations utiles pour mon état des lieux et qui ont été à ma disposition.

Enfin je souhaite particulièrement remercier mon père Alain JEAN qui est aussi le premier adjoint de la commune de Le Bouchage. Il m'a aidé à me fournir les informations dont j'avais besoin auprès des différentes mairies ainsi qu'à me faire prendre connaissance des ouvrages présents sur La Lizonne.

Avertissements

Le PIND est un premier test qui vous permet de vous évaluer (et d'être évalué par les enseignants), de prendre conscience des connaissances acquises mais également de la marge de progression et des éléments qui restent à acquérir.

Le PIND est un espace de liberté (le seul dans la formation) qui mesure votre motivation pour l'aménagement.

Le PIND est un exercice qui doit vous permettre de problématiser un sujet en vous appuyant sur des recherches bibliographiques, d'élaborer un diagnostic orienté et d'émettre des propositions.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	2
Avertissements	2
Introduction	4
Première partie : État des lieux	5
<u>I / Environnement de La Lizonne</u>	5
1. Localisation	5
a. Description de la zone d'étude	5
b. Déserte par voies de communication	5
2. État des lieux du cours d'eau	6
3. Appartenance à des entités de gestion	8
a. SDAGE Adour-Garonne	8
b. SAGE Charente et lien avec la compétence GEMAPI	9
<u>II / Richesse aux abords du cours d'eau</u>	10
1. Attractivité des communes traversées	10
a. Une zone pourvue d'histoire	10
b. Présence de circuits et de manifestations pour découvrir la zone étudiée ..	12
2. Présence d'un patrimoine bâti important	12
3. Présence d'un patrimoine naturel	13
<u>Deuxième partie : projet</u>	14
<u>III / Restauration du patrimoine bâti et préservation du patrimoine naturel</u>	14
1. Patrimoine bâti	14
a. État des ouvrages publics	14
b. Entretien et difficultés de rénovation	15
2. Patrimoine naturel	16
a. État des lieux	16
b. Lutter contre les espèces envahissantes	16
3. Impliquer le public	19
a. Création d'un parcours de randonnée	19
b. Mise en place d'informations sur le patrimoine bâti	20
Conclusion	22
Bibliographie	23
Annexe 1	24
Annexe 2	26
Annexe 3	27

Introduction

A l'extrême nord de la Charente se trouve un cours d'eau nommé La Lizonne, à ne pas confondre avec La Lizonne l'affluent de La Dronne. Cette petite rivière parcourt une distance d'un peu plus de 15km et traverse quatre communes avant de se jeter dans La Charente. Ce cours d'eau est permanent seulement à partir du cinquième kilomètre et croît progressivement jusqu'à la confluence. Tout au long de son cheminement, La Lizonne traverse des terres agricoles et quelques petits villages.

Comme dans de nombreuses zones rurales en France, les cours d'eau étaient autrefois un moyen de s'alimenter en eau ainsi qu'une force naturelle pour la production de certaines denrées (farine, huile). Ainsi de multiples ouvrages ont été construits sur les bords afin de subvenir aux besoins de la population. Aujourd'hui et avec l'arrivée de l'eau courante à partir des années 1920, ces ouvrages ont été abandonnés et se détériorent d'années en années avec l'action du temps.

Toutefois, ces constructions font partie de l'histoire des populations et appartiennent au patrimoine des communes. L'existence d'autres monuments aussi bien bâtis que naturels, dans les communes traversées ou à proximité, marquent l'histoire de la région et attirent certains touristes en période estivale. Il est donc de notre devoir de préserver la richesse que les générations antérieures nous ont laissées en héritage.

Ainsi, au travers de cette étude, la préservation et la mise en valeur du patrimoine lié à La Lizonne seront les principaux éléments abordés. Pour cela, nous répondrons à la question suivante : **Comment restaurer le patrimoine bâti et préserver le patrimoine naturel afin de valoriser l'attrait touristique ?** Dans ce rapport, le projet sera exposé en deux parties. La première constitue l'état des lieux de la zone d'étude. Il est lui-même séparé en deux parties, l'une donnant les caractéristiques environnementales du cours d'eau, et l'autre mettant en évidence la richesse de ses abords. La deuxième partie constituera la phase de projet. Elle permettra d'étudier les différentes voies possibles pour la restauration du patrimoine ainsi que les techniques pour préserver la dimension naturelle. Aussi, un moyen sera mis en œuvre pour éveiller la curiosité touristique.

Première partie : état des lieux

I / Environnement de La Lizonne

1. Localisation

a) Description de la zone d'étude

La Lizonne est un petit cours d'eau de la région Nouvelle-Aquitaine situé au nord de la Charente, en limite de la Vienne. Il est localisé dans le centre ouest de la France à environ 2h30 de la côte maritime. Il s'étend sur 15,4 km et traverse quatre communes frontalières du département de la Vienne. De l'amont vers l'aval, il court sur les communes de : Le Bouchage, Nanteuil-en-Vallée (regroupement de communes), Bioussac et Taizé-Aizie (Figure 1). Dans la dernière commune mentionnée se trouve la zone de confluence du cours d'eau avec La Charente. La population de ces communes est globalement vieillissante avec un tiers ayant plus de 60 ans. De plus, il y a une forte proportion de personnes anglophones dont la plupart ont un intérêt particulier pour le patrimoine de leur commune.

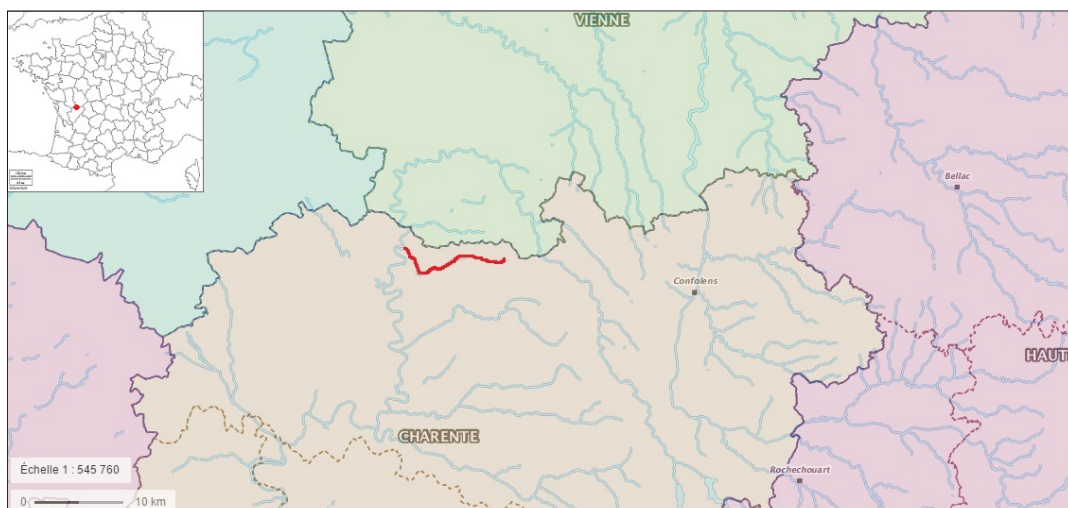


Figure 1 : Localisation de La Lizonne (Source : Gaëlle Jean, Google maps)

L'activité est exclusivement agricole avec des champs en openfield et la présence de nombreuses parcelles de bois plus ou moins grandes. Le substrat est de type calcaire ce qui induit une bonne infiltration de l'eau de pluie pour rejoindre la nappe phréatique située en profondeur. La Lizonne est en connexion avec cette nappe grâce à l'existence de nombreuses sources qui l'alimente.

b) Desserte par voies de communication

Situé à peu près à égale distance de Poitiers, Limoges et Angoulême, le site d'étude est aussi à proximité de la route nationale 10. De plus, étant localisé dans le nord de la Charente, de nombreuses voies de communication faisant la liaison Vienne-Charente passent au-dessus de lui (D177, D187, D197, D56) (Figure 2). Dans l'une des communes voisines se trouve aussi une petite gare avec des liaisons quotidiennes pour des grandes villes telles que Bordeaux ou Paris. Toutes ces voies de communication sont un atout pour le site car elles permettent un flux de voyageurs et de touristes qui peuvent s'intéresser à la richesse culturelle de La Lizonne.

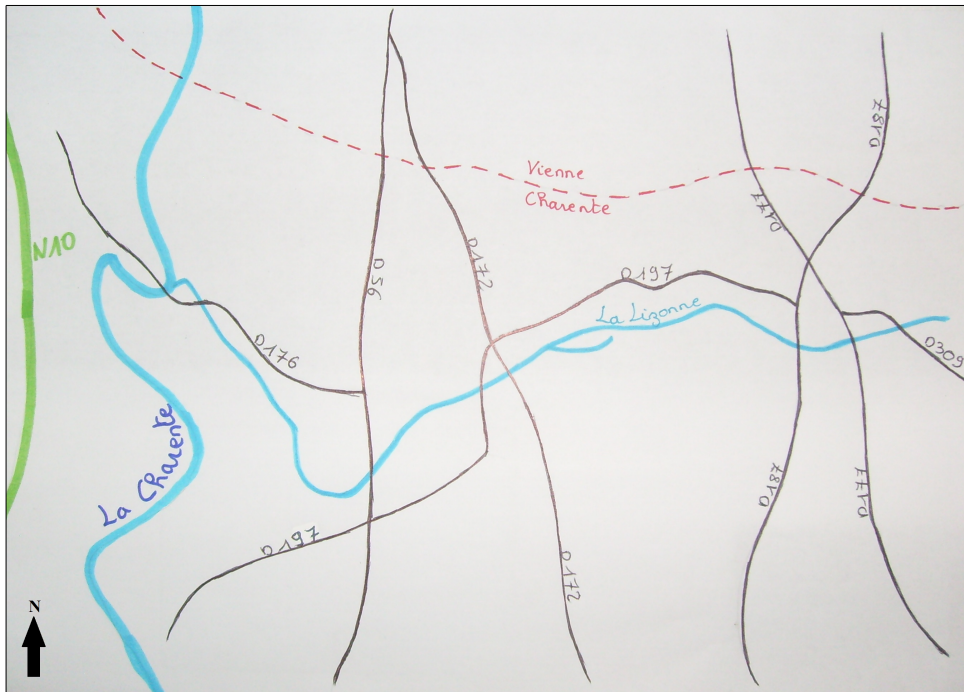


Figure 2 : Schéma des voies de communication autour de La Lizonne (Source : Gaëlle JEAN)

2. État des lieux du cours d'eau

Tout au long de son cheminement, La Lizonne est alimentée par de nombreuses sources (Figure 3) qui lui permettent de maintenir une existence sur les quelques premiers kilomètres, puis de se gonfler progressivement jusqu'à la confluence.



Figure 3 : Localisation des multiples sources du cours d'eau (Source : Gaëlle JEAN, Google maps)

Toutefois le cours d'eau n'est pas permanent sur toute sa longueur. Selon les précipitations de l'année, la période où le cours d'eau est asséché est plus ou moins longue. Les sources qui alimentent le ruisseau sont des remontées d'eau de la nappe phréatique situées en profondeur. Lorsque la pluviométrie est faible, le niveau de la nappe n'est pas assez élevé pour permettre des rejets d'eau par

les sources, et donc pour nourrir le cours d'eau. Après mes propres constatations, la période sèche peut s'étendre de un mois à presque 6 mois consécutifs. Par exemple, pour l'année 2017, la partie du cours d'eau qui s'assèche l'a été aux mois de février et mars alors qu'habituellement, c'est durant cette période que le niveau est maximum (Figure 4). La partie permanente du cours d'eau commence à 5 km de la source, juste après le village du Montet, situé sur la commune de Nanteuil-en-Vallée.



Figure 4 : Photo du cours d'eau asséché (Source : Gaëlle JEAN)

Au niveau de la commune de Bioussac se trouve une station de pompage desservant les communes voisines en eau potable, et qui pompe une partie de son eau dans La Lizonne. Grâce aux analyses effectuées à cette station, des informations sur la qualité de l'eau sont disponibles. Ainsi on remarque que l'eau se trouve dans un bon état physico-chimique (Figure 5) notamment dû au fait qu'il n'y ait pas de pressions industrielles sur le cours d'eau (Figure 6).

Physico-chimie (2013-2015)		Bon
Les valeurs retenues pour qualifier la physico-chimie sur trois années correspondent au percentile 90. Cet indicateur correspond à la valeur qui est supérieure à 90 % des valeurs annuelles relevées.		
		Valeurs retenues *
Oxygène		
Carbone Organique (COD)	Très bon	2,8 mg/l
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5) (DBO5)	Très bon	1,4 mg O2/l
Oxygène dissous (O2 Dissous)	Très bon	8,85 mg O2/l
Taux de saturation en oxygène (Taux saturation O2)	Bon	88,6 %
Nutriments		
Ammonium (NH4+)	Très bon	0,05 mg/l
Nitrites (NO2-)	Très bon	0,04 mg/l
Nitrates (NO3-)	Bon	37,2 mg/l
Phosphore total (Ptot)	Très bon	0,04 mg/l
Orthophosphates (PO4(3-))	Très bon	0,09 mg/l
Acidification		
Potentiel min en Hydrogène (pH) (pH min)	Très bon	7,8 U pH
Potentiel max en Hydrogène (pH) (pH max)	Très bon	8,2 U pH
Température de l'Eau (Température)	Très bon	15,2 °C

Figure 5 : Etat physico-chimique de l'eau en 2013-2015 (Source : <http://adour-garonne.eaufrance.fr/station/05023100/print>)

Prélèvements d'eau :	
Pression de prélèvement AEP :	Non significative
Pression de prélèvement industriels :	Pas de pression
Pression de prélèvement irrigation :	Significative

Figure 6 : Pression exercées sur le cours d'eau (Source : http://adour-garonne.eaufrance.fr/massedeau/SDAGE2016/FRFR21_1)

Vis-à-vis de l'état biologique, il était bon jusqu'en 2014 (Figure 7) puis il est passé à moyen en 2015 (Figure 8) du fait d'un faible IPR (Indice Poisson Rivière).

Biologie (2012-2014)		Bon
La valeur retenue pour qualifier un indice biologique sur trois années correspond à la moyenne des notes relevées chaque année.		
		Notes
Indice biologique diatomées (IBD 2007)	Bon	15,87 /20
IBG RCS	Très bon	18,67 /20
Variété taxonomique, 2012-2014		13-56
Groupe indicateur, 2012-2014		7-7
Indice Biologique Macrophytique en Rivière (I.B.M.R.) (IBMR)	Très bon	10,8 /20
Indice poissons rivière (IPR)	Bon	15,37 /∞

Figure 7 : État biologique du cours d'eau en 2014
(Source : <http://adour-garonne.eaufrance.fr/station/05023100/print>)

Biologie (2013-2015)		Moyen
La valeur retenue pour qualifier un indice biologique sur trois années correspond à la moyenne des notes relevées chaque année.		
		Notes
Indice biologique diatomées (IBD 2007)	Bon	16,07 /20
IBG RCS	Très bon	19,67 /20
Variété taxonomique, 2013-2015		56-14
Groupe indicateur, 2013-2015		7-7
Indice Biologique Macrophytique en Rivière (I.B.M.R.) (IBMR)	Très bon	10,84 /20
Indice poissons rivière (IPR)	Moyen	16,11 /∞

Figure 8 : Etat biologique du cours d'eau en 2013-2015
(Source : <http://adour-garonne.eaufrance.fr/station/05023100/print>)

Ainsi, grâce aux relevés effectués à la station de pompage, le constat est que le seul point négatif à noter est la forte pression exercée par les prélèvements pour l'irrigation.

3. Appartenance à des entités de gestion

a) SDAGE Adour-Garonne

La Lizonne appartient au bassin versant Adour-Garonne. Ce bassin versant s'étend sur 1/5e du territoire français (Figure 9) et regroupe presque sept millions d'habitants. Il comprend notamment 12000 km de cours d'eau et 420 km de littoral.

Le SDAGE Adour-Garonne a été élaboré en 2016 et prend effet jusqu'en 2021. Ses principaux objectifs vis-à-vis des cours d'eau sont :

- améliorer l'état écologique qui était de 43% en bon état en 2015 pour obtenir une valeur de 69% en 2021. En revanche, pour le bassin de la Charente, l'objectif a été revu à la baisse du fait de son état dégradé. Le but pour 2021 est de 37%.

- préserver le bon état chimique qui est présent sur 97% du bassin si l'on ne tient pas compte des molécules ubiquistes.

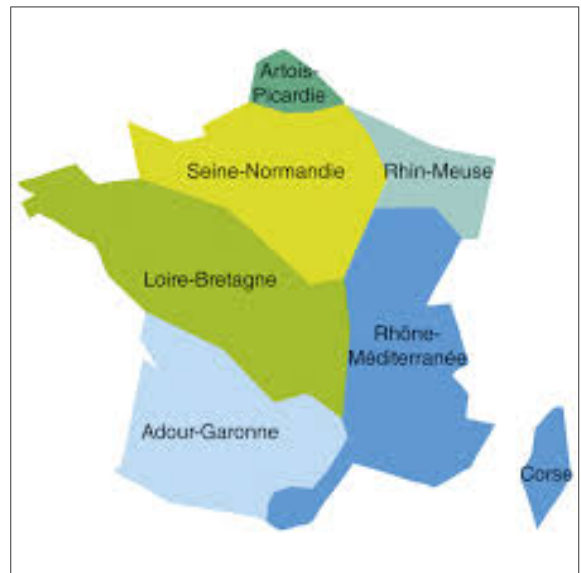


Figure 9 : Carte des grands bassins versants de France (Source : <https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr>)

b) SAGE Charente et lien avec la compétence GEMAPI

La Lizonne étant un affluent de la Charente, elle fait partie de son bassin versant et est donc comprise dans le SAGE Charente. La phase préliminaire du SAGE Charente a débuté en 2006 (Figure 10). Aujourd'hui, le SAGE est en phase d'enquête publique et doit être validé fin 2017.

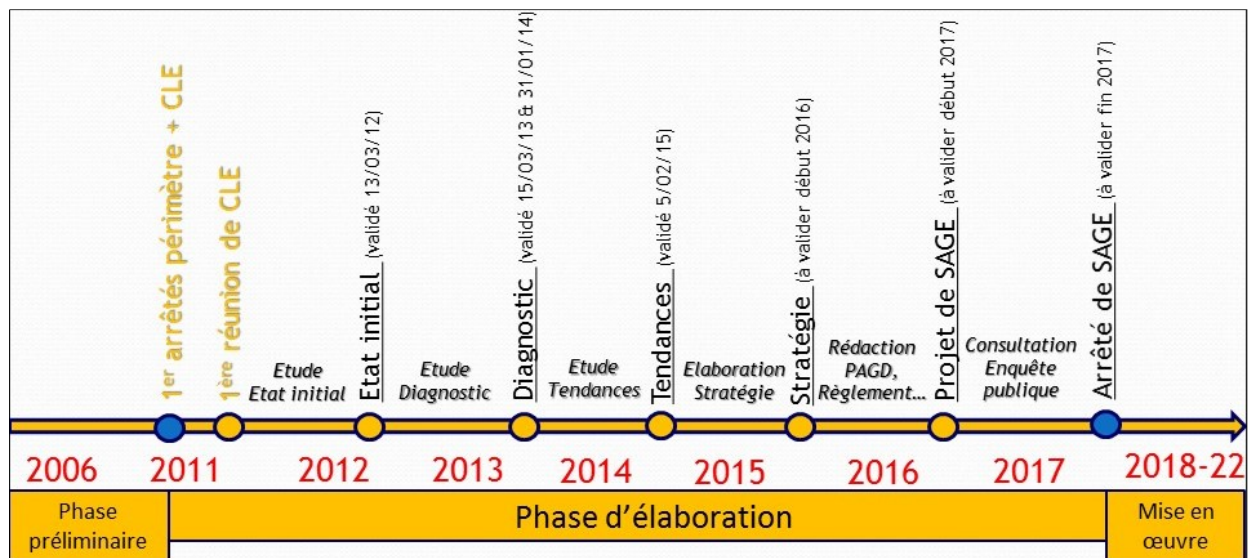


Figure 10 : Calendrier d'élaboration du SAGE Charente (Source : <http://www.fleuve-charente.net/domaines/le-sage/projet-2/projet>)

Les principaux enjeux de ce schéma sont notamment de retrouver un bon état des eaux et des milieux aquatiques ainsi que « de mettre en œuvre une gouvernance de bassin ». Ces enjeux ne seront pas exprimés de manière uniforme sur tout le bassin de la Charente en fonction de la zone dans laquelle on se trouve. Il est évident que sur le littoral, dans les vallées ou sur les versants ainsi qu'en fonction du substrat, les techniques employées pour répondre à ces enjeux ne seront pas identiques du fait de leur importance variable.

En outre, le SAGE Charente prend en considération la nouvelle compétence sur la **GE**stion des **Milieux Aquatiques** et la **Prévention des Inondations (GEMAPI)**. Ainsi, un autre des enjeux est la culture du risque d'inondation et la subsistance de la mémoire qui y fait référence. Cela a pour but de maintenir un niveau de vigilance chez les populations qui n'ont peut-être pas connu de tels épisodes mais dont l'avènement est toujours possible.

De plus, la compétence GEMAPI tend à la valorisation de réserves artificielles pour permettre un soutien d'étiage. Ces réserves, alimentées en période de hautes eaux et déconnectées des zones humides, permettent un relargage progressif de l'eau accumulée afin de garder un débit minimum dans les cours d'eau.

Comme c'est le cas pour deux autres cours d'eau en Charente, La Lizonne ne possède aucune réserve de ce type. De ce fait, la GEMAPI autorise les communes concernées à prélever un impôt facultatif afin de remédier à ce manque.

II / Richesse aux abords du cours d'eau

1. Attractivité des communes traversées

a) Une zone pourvue d'histoire

Comme mentionné dans la première partie, l'une des communes traversées est Nanteuil-en-Vallée. Le cœur de ce groupement de communes est un village pittoresque du XII^e siècle avec de nombreux monuments historiques. L'un d'eux est une église datant du XIII^e siècle (Figure 11), modifiée au XV^e et dont la place présente des maisons à pans de bois. Il y a également une abbaye romane de l'ordre de bénédictins construite au VII^e siècle (Figure 12) et les vestiges de l'abbaye Notre Dame de Nanteuil remontant à l'ère carolingienne de 780.



Figure 11 : Eglise de Nanteuil-en-Vallée
(Source : <http://www.monumentum.fr/>)



Figure 12 : Abbaye romane de Nanteuil-en-Vallée
(Source : <https://structurae.info>)

Ce trouve aussi un arboretum réalisé de 1930 à 1940, abritant un jardin aquatique et une grande variété d'arbres (Figure 13).



Figure 13 : Arboretum de Nanteuil-en-Vallée
(Source : <http://www.fr.francethisway.com>)

Sur la commune de Bioussac se trouve le domaine de l'abrègement. Ce domaine possède un château du XVIII^e siècle classé monument historique depuis 2014 (Figure 14). De plus, le parc attenant fait partie des 4 jardins remarquables de Charente.



Figure 14 : Château de l'abrègement
(Source : <http://chezlaguillaumette.com>)

Aussi, dans la commune limitrophe de Verteuil, nous avons l'existence d'un château de style semblable à ceux présents dans la vallée de la Loire ainsi qu'un ancien moulin réaménagé en restaurant.

La présence de ce patrimoine architectural ancien (Figure 15) permet la visite d'un petit nombre de touristes, en été majoritairement.



Figure 15 : Localisation des monuments historiques à proximité du cours d'eau
(Source : Gaëlle JEAN, Google maps)

b) Présence de circuits et de manifestations pour découvrir la zone étudiée

Sur les différentes communes traversées, on observe la présence de plusieurs associations qui réalisent des randonnées. L'association La Trace met en place une randonnée tous les ans ayant pour point de départ la commune de Le Bouchage et traversant plusieurs villages voisins. De plus, sur cette commune, le comité des fêtes organise une randonnée pédestre tous les ans au mois de Juillet. Cette randonnée a pour but de faire découvrir différents lieux agréables ou avec une histoire, localisés sur la commune et sur celles accolées. Ainsi le parcours est réfléchi afin de mettre en évidence certains lieux emblématiques méconnus de la population.

Des parcours permanent ont été balisés pour permettre aux personnes aimant la marche de se dépenser. Ainsi, nous avons deux circuits : celui de La Lizonne (Figure 16) et celui de Bioussac (Figure 17).



Figure 16 : Circuit de La Lizonne
(Source : <http://www.randogps.net>)

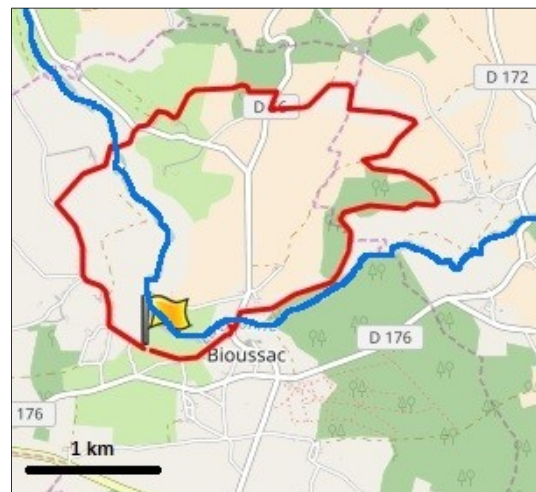


Figure 17 : Circuit de Bioussac
(Source : <http://www.randogps.net>)

2. Présence d'un patrimoine bâti important

Tout au long du cours d'eau, il y a la présence de nombreux ouvrages liés à l'eau réalisés par l'Homme et référencés dans le tableau en **annexe 1**. Ce tableau récapitule le type d'ouvrage rencontré, son appartenance (s'il est privé ou public), sa localisation (Figure 18) et une photo correspondante.

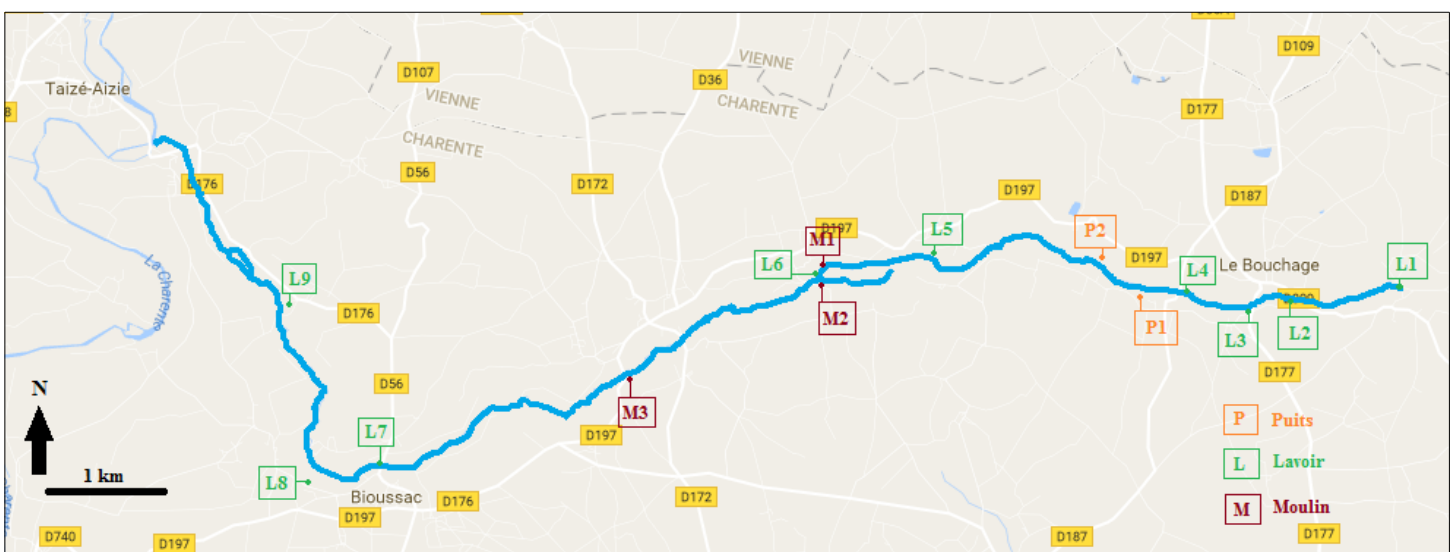


Figure 18 : Localisation des ouvrages sur le cours d'eau (Source : Gaëlle JEAN, Google maps)

Ces constructions sont multiples et avaient différents usages autrefois. Nous pouvons trouver des lavoirs qui servaient pour le lavage du linge, des puits pour se ravitailler en eau ou encore des moulins pour fabriquer de la farine. L'un des trois répertorié dans le tableau a été utilisé pour produire de l'huile durant la seconde guerre mondiale. Toutefois, la plupart des édifices publics sont laissés à l'abandon. A cause de l'action du temps, ils se détériorent petit à petit et commencent à se fondre dans la végétation. Cependant la commune de Bioussac prend en compte la richesse de ce patrimoine et a réalisé des actions pour valoriser ces ouvrages comme c'est le cas avec les lavoirs L7 et L8.

3. Présence d'un patrimoine naturel

Tout au long du cours d'eau, se trouve une ripisylve assez riche (Figure 19) avec la présence de nombreuses essences comme le bouleau, le peuplier et bien d'autres. Cette diversité permet de couper à une sorte de monotonie du paysage et procure un certain charme. L'existence de prairies pâturées (Figure 20) de part et d'autre de la rivière apporte aussi un petit cachet supplémentaire. Cela occasionne comme un retour en arrière dans l'histoire, où les animaux pâturaient sur les bords des cours d'eau et s'abreuvaient directement à celui-ci. Toutes ces petites choses forment un tout qui s'associe, qui interagit ensemble et qui donne à La Lizonne un aspect que l'on retrouve uniquement dans les petits cours d'eau de zone rurale où l'action de l'Homme n'est pas omniprésente.



Figure 19 : Photo de la ripisylve
(Source : Gaëlle JEAN)



Figure 20 : Photo des prairies pâturées
(Source : Gaëlle JEAN)

Durant cette première partie, un état des lieux du site à été effectué afin de mettre en évidence les différents aspects du cours d'eau. A travers l'étude de la localisation, de la qualité de l'eau ou encore de la richesse de la région, aucun problème majeur n'a été relevé . Cependant il en existe des secondaires. L'un d'entre eux et sur lequel je vais me pencher maintenant est la mise en valeur du patrimoine lié à La Lizonne. L'une des disposition de la loi paysage de 1993 est la mise en valeur du paysage rural. Cela passe notamment par la remise en état du patrimoine vernaculaire qui est composé des ouvrages présents sur le cours d'eau. Or il est a constater que ce patrimoine n'est pas entretenu sur le cours d'eau choisi, c'est pourquoi il fait l'objet de mon projet.

Deuxième partie : projet

III / Restauration du patrimoine bâti et préservation du patrimoine naturel

1. Patrimoine bâti

a) État des ouvrages publics

Dans la partie précédente, un répertoire des différents ouvrages présents sur le cours d'eau a été réalisé. Les moulins recensés sont privés donc aucune démarche sur ces lieux n'est réalisable. Toutefois on constate que ces lieux sont bien entretenus par les propriétaires du fait qu'ils soient devenus des maisons d'habitations. Concernant les autres ouvrages, ce sont quasi-uniquement des lavoirs. Cependant tous ces lavoirs ne sont pas du même type et donc ne vont pas engendrer le même type d'aménagements. En effet, comme la remarque a été faite précédemment, certains lavoirs ont déjà subit une restauration et une valorisation. Le but de ce projet est donc de poursuivre cet objectif en gardant la même ligne de conduite par rapport à ce qui a déjà été effectué.

Les lavoirs présentés sont a classer en deux types : les lavoirs de bord de cours d'eau (Figure 21) et les lavoirs couverts (Figure 22).



Figure 21 : Photo d'un lavoire de bord de cours d'eau
(Source : Gaëlle JEAN)



Figure 22 : Photo d'un lavoire couvert
(Source : Gaëlle JEAN)

Les lavoirs couverts sont ceux ayant subi une valorisation en subissant une rénovation du toit ce qui empêche le temps d'agir sur l'ouvrage. Il n'y a pas ou moins d'actions du changement climatique comme la pluie, l'ensoleillement ou le gel. Pour les autres, aucun acte n'a été effectué. Ainsi, avec les variations temporelles, les structures s'abîment et se détériorent.

Lorsque des branchages ou autres obstacles tombent dans le lavoir, cela peut entraîner une déviation du flux d'eau (Figure 23) et donc une érosion différente de l'ouvrage. Le flux peut endommager des parties où l'eau ne circule pas habituellement et fragiliser la construction. Les joints qui tiennent les pierres sont de ce fait abîmés. Cela crée des petits interstices où les végétaux peuvent se développer et déstabiliser l'agencement du lavoir. Par la suite, avec la pression de l'eau et le temps, l'ouvrage s'efface petit à petit avant de disparaître.



Figure 23 : Déviation de l'eau à cause d'embâcles
(Source : Gaëlle JEAN)

b) Entretien et difficultés de rénovation

Pour pallier à l'action du temps sur les lavoirs, des toitures peuvent être montées au dessus des ouvrages comme c'est le cas pour ceux de la commune de Bioussac. Cependant pour ces ouvrages, le recouvrement a été opéré lors de la construction, donc ajouter un bâti sur le bâti existant modifierait la valeur du lieu. De plus cela a un coût que les petites communes ne pourraient pas supporter. Toutefois des actions plus régulières et moins impactant pour le milieu peuvent être envisagées.

Comme il a été expliqué juste avant, l'accumulation d'obstacles au niveau de la construction peut induire une déviation de l'eau et donc entraîner une érosion de l'ouvrage. Afin d'éviter ce phénomène, les embâcles doivent être enlevés régulièrement ce qui permettrait un bon écoulement de la lame d'eau. Dans certains lavoirs, une grande quantité de sédiment s'est accumulée car il y a un ralentissement de la vitesse de l'eau en grande partie dû aux embâcles. Ces dépôts progressifs bloquent petit à petit le passage de l'eau qui finit par passer à un autre endroit voir à côté du lavoir. Dans le but de prévenir ce phénomène, une partie des sédiments peuvent être retirée pour faciliter le passage de l'eau. Une extraction totale n'est pas nécessaire car cela détruirait l'habitat de plusieurs espèces. La matière retirée peut être déposée dans le lit du cours d'eau en aval.

Vis-à-vis de la végétation qui se développe sur les pierres des lavoirs (Figure 24), un nettoyage annuel est le meilleur moyen de les contrer. Pour cela, inutile d'utiliser des produits chimiques qui se retrouveraient dans l'eau et la contaminerait mais seulement un brossage léger avec un matériel approprié pour ne pas altérer l'ouvrage.



Figure 24 : Photo d'un lavoir avec développement de végétation
(Source : Gaëlle JEAN)

Pour réaliser ces actions, le maire peut désigner deux ou trois membres de son conseil municipal qui se mobiliseraient quelques jours au cours de l'année pour voir s'il est nécessaire d'intervenir. Dans l'optique d'intégrer le public, ces visites de terrains pourront être proposées aux habitants de la commune qui, sur la base du volontariat, viendraient aider les élus.

2. Patrimoine naturel

a) État des lieux

Durant la partie sur la localisation, il a été évoqué le fait que la Lizonne s'écoulait dans une zone à dominante agricole. De part et d'autre du cours d'eau se trouve des parcelles agricoles dont presque la totalité sont des prairies permanentes destinées au pâturage du bétail (Figure20). Ces terres ne sont pas labourées ce qui limite le ruissellement et permet une bonne infiltration des eaux de pluies. En outre, l'apport de matières fertilisantes y est très réduite ce qui contribue au bon état décrit précédemment. De plus, sur chaque rive nous rencontrons une ripisylve quasi-continue. En effet cela occasionne des zones ombragées et fraîches où l'on peut se détendre l'été.

Depuis 2006, la LEMA oblige les personnes possédant une portion d'un cours d'eau d'entretenir les berges et de ne pas perturber le passage les espèces piscicoles. Cela induit donc une action anthropique sur le milieu mais celui-ci reste léger et a surtout pour but d'éviter la colonisation par des espèces envahissantes ou bien l'obstruction de la lame d'eau par des embâcles. Ces actions de lutte sont, de part cette loi, très localisées, ce qui engendre tout de même la présence d'espèces nuisibles.

b) Lutter contre les espèces envahissantes

Comme c'est le cas pour de nombreux cours d'eau, quelques espèces envahissantes ont investi La Lizonne. Deux sont bien visibles : le ragondin et l'ambrosie. Pour préserver la beauté du patrimoine et éviter une propagation, une lutte contre ces espèces est à envisager. Toutefois, pour une lutte efficace, il faut compter sur la coopération de chacun des habitants en les informant que certaines de ces espèces sont nuisibles et qu'ils doivent déclarer en mairie s'ils constatent la présence de l'une d'elles sur les rives

du cours d'eau. Ces constats peuvent aussi être fait par les personnes qui seront responsables de l'entretien des lavoirs.

A propos de l'ambroisie (Figure 25), celle-ci n'est présente que sur une petite portion de berge pour l'instant. Cependant elle colonise le milieu assez rapidement et fait l'objet d'un arrêté préfectoral au niveau de la Charente. La présence de cette plante très toxique peut conduire à une toxicité de l'eau. Or, comme nous l'avons vu, il y a une station de pompage en aval qui prélève de l'eau dans la rivière ainsi que de nombreux bovins qui s'y abreuvent. Pour tenter d'éradiquer cette plante, la première étape est d'arracher tous les plants visibles et de les mettre dans un sac, puis faire brûler les sacs ou les enterrer profondément.

Une fois arracher, il faut empêcher la repousse.



Figure 25 : Photo d'ambroisie
(Source : <http://www.rhone.fr>)

Une technique assez efficace est le bâchage. Cette méthode consiste à recouvrir la zone d'une bâche épaisse et imperméable pour ne pas que les plants arrivent à faire des trous et à pousser (Figure 26). Ce dispositif doit rester en place un certain temps (de l'ordre de l'année) pour être sûr que toutes les graines présentes dans la terres aient germé avant de disparaître.



Figure 26 : Recouvrement d'une berge par une bâche
(Source : <http://www.dupontdenemours.fr>)

Pour les ragondins, suite aux constatations réalisées en mairie, deux techniques en fonction du nombre d'individus aperçus peuvent être envisagées.

Lorsque que le nombre ne semble pas être important, le piégeage est une méthode efficace (Figure 26). Pour cela, la mairie se charge de contacter des organismes agréés et de leur communiquer les emplacements connus afin qu'ils posent des pièges. Cette pose est réglementée et nécessite des approbations particulières donc faire appel à un organisme est la meilleure solution. Lorsque des animaux sont capturés, ils sont tués pour ne pas accentuer la prolifération.



Figure 26 : Piégeage de ragondin au bord d'un cours d'eau
(Source : <http://www.le-projet-olduvai.com>)

Quand le nombre de spécimen est assez important, la commune peut demander de l'aide à la société de chasse. Celle-ci réunit plusieurs chasseurs avec des chiens spécialisés et réalise la vénerie sous terre afin d'éliminer tous les individus rencontrés (Figure 27). Cela consiste à aller chercher les animaux directement dans leur terrier en creusant et à l'aide de chiens. Certes cette méthode est radicale mais c'est un moyen efficace de réguler la population et d'éviter qu'elle ne fasse de gros dégâts.



Figure 27 : Vénerie sous terre
(Source : <http://www.bienpublic.com>)

3. Impliquer le public

Pour mettre en œuvre cela, le projet est de réaliser un nouveau parcours de randonnée et de concilier le sport avec le culturel.

a) Création d'un parcours de randonnée

Dans la deuxième partie, il a été remarqué la présence de manifestations ainsi que de circuits pour se promener à travers les communes et pour découvrir les richesses qu'elles abritent. Aussi il est intéressant de s'appuyer sur cela pour créer un nouveau parcours utilisable par un plus grand nombre de personnes pour faire découvrir le patrimoine vernaculaire de La Lizonne.

Pour la création du chemin de randonnée, les objectifs sont de passer par un maximum d'ouvrages ainsi que par le maximum de petit chemins ou sentiers non bitumés tout en assurant la pratique de plusieurs modes de déplacements (Figure 28). Ces modes sont globalement à pied, à vélo, à cheval ou en engins motorisés léger (moto, quad).



Figure 28 : Exemple de chemin empreinté par le nouveau parcours (Source : Gaëlle JEAN)

La motivation de faire progresser les personnes sur des passages non imperméabilisés est que celles-ci apprécient mieux le charme du paysage en étant à la fraîcheur, en passant dans des lieux étroits et où la nature est très largement dominante et prend le pas sur elles. Sur le nouveau circuit (Figure 29), plusieurs départs sont possible en fonction de ce que les personnes veulent visiter et de la distance qu'elles souhaitent parcourir.

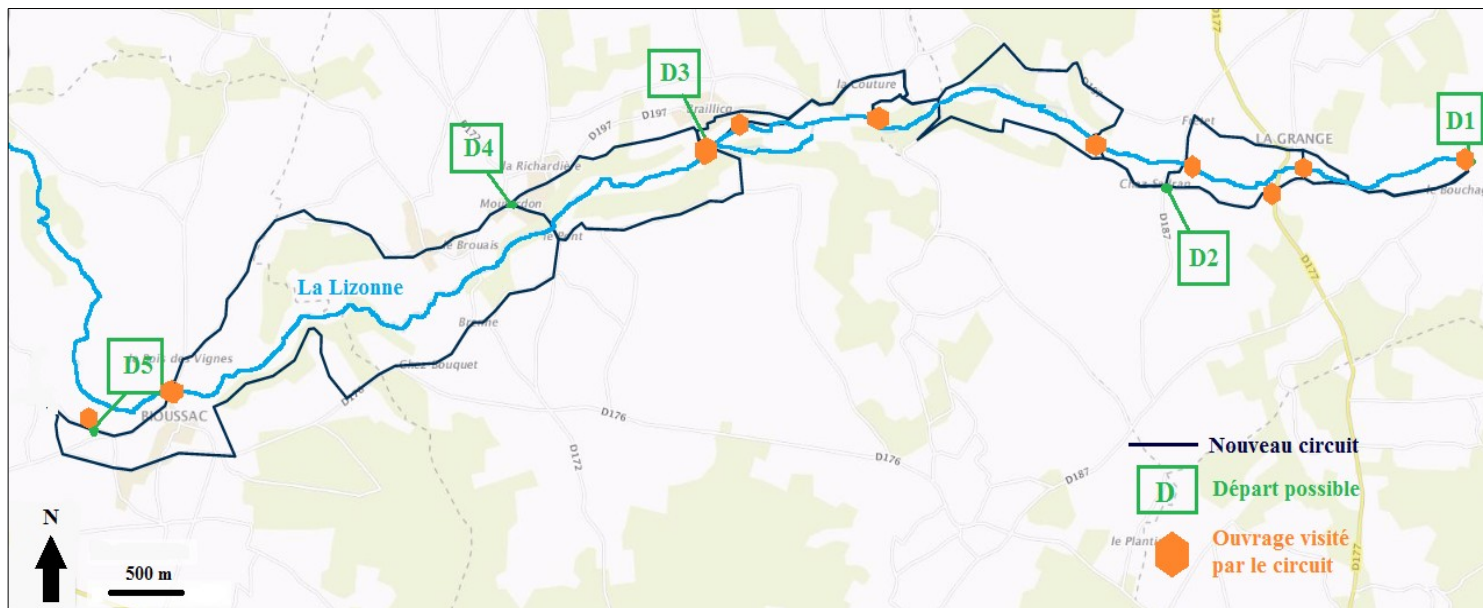


Figure 29 : Représentation du nouveau circuit et des lieux visités (Source : Gaëlle JEAN, Géoportail)

Chaque lieu de départ est aussi un lieu d'arrivée pour permettre aux utilisateurs de laisser leur véhicules sur place (Figure 30). Ces lieux sont donc dotés d'une place libre assez grande pouvant servir de parking.



Figure 30 : Parking au niveau du premier départ (Source : Gaëlle JEAN)

b) Mise en place d'informations sur le patrimoine bâti

Le nouveau parcours de randonnée mis en place a pour objectif de faire découvrir la richesse de La Lizonne. Cependant il n'y a pas d'intérêt à montrer des ouvrages aux personnes si elles ne savent pas quand ils ont été construits, par qui et pour quoi. Donc, pour compléter la dimension culturelle du circuit de randonnée, des panneaux informatifs seront mis en place à proximité de chaque ouvrage (Figure 30). Ces panneaux renseigneront par exemple la date de création de l'ouvrage, les modifications qui ont été apportées, les usages etc. Chaque bâti public aura sa pancarte avec ses propres caractéristiques. Le texte sera aussi traduit en anglais car comme il a été fait l'allusion en première partie, la région traversée par

La Lizonne possède une importante population anglophone qui s'intéresse particulièrement à l'histoire de leur zone d'habitation.



Figure 30 : Exemple d'un lavoir avec son panneau informatif
(Source : Gaëlle JEAN)

De plus, au niveau de chaque point de départ du circuit, des cartes avec le tracé du parcours seront à disposition (Figure 31) pour aider les utilisateurs à se repérer dans l'espace ainsi que pour avoir des informations sur les ouvrages privés qu'ils sont susceptibles de rencontrer sur le chemin.



Figure 31 : Panneau distributeur de cartes
(Source : <http://www.webmarchand.com>)

Conclusion

La Lizonne est un petit cours d'eau, affluent de la Charente, qui s'écoule en zone rurale à la frontière Nord de la Charente. Ce cours d'eau, et comme beaucoup d'autres, possède une certaine richesse de part son patrimoine et c'est ce sur quoi s'est penché le projet.

Dans un premier, une description de l'environnement de La Lizonne a été réalisée. Il a notamment été vu que sa position géographique et la présence de plusieurs voies de communications permettent un flux de population entre le département de la Vienne et celui de la Charente. La qualité de l'eau a aussi été observée et cela a permis de conclure qu'elle était en bon état. Ce bon état est un des objectifs en vue des entités de gestion que sont le SDAGE et le SAGE.

Dans un second temps, un recensement des attractivités à proximité de La Lizonne a conduit à l'introduction de la dimension touristique du site. En effet, de nombreux sites historiques sont situés aux alentours du cours d'eau ce qui attire des touristes en période estivale surtout. Ce potentiel touristique a été conforté avec une description du patrimoine lié au cours d'eau en montrant qu'il y avait une richesse non exploitée.

Enfin, le troisième temps s'est consacré au projet en lui-même. Le projet a pour but de mettre en valeur le cours d'eau grâce à ce qui le définit. Une première partie est consacrée au patrimoine bâti avec un récapitulatif de tous les ouvrages présents sur le cours d'eau. Ces constructions étant plus ou moins bien entretenues, des idées de préservations et de restaurations ont été évoquées pour aider à la survie de ce patrimoine. Dans la deuxième partie, c'est le patrimoine naturel qui a fait l'objet de quelques méthodes afin de lutter contre les espèces invasives. Pour ces deux types d'actions sur le cours d'eau, la mobilisation du maire et de son conseil municipal a été requise. Toutefois l'aide du public a aussi été sollicitée car la dernière partie du projet lui est consacrée. Un circuit de randonnée multi-usages a été créé afin que tout le monde puisse jouir des richesses de La Lizonne tout en s'informant sur son histoire à l'aide de panneaux indicatifs.

Bibliographie

Site internet de la commune de Le Bouchage [25/03/2017] <http://www.conseil-general.com>

Site internet de la commune de Nanteuil-en-Vallée [25/03/2017] <http://www.conseil-general.com>

Site internet de la commune de Bioussac [25/03/2017] <http://www.conseil-general.com>

Site internet de EauFrance [15/04/2017] <http://adour-garonne.eaufrance.fr>

Site internet ETPB Charente [15/04/2017] <http://www.fleuve-charente.net>








Site internet de la Charente [10/04/2017] <https://www.lacharente.com>






Site internet de Poitou-Charente Nature [30/04/2017] <http://www.poitou-charentes-nature.asso.fr>

Site gouvernemental de la Charente [5/05/2017] www.charente.gouv.fr

Site d'informations sur l'ambroisie [5/05/2017] <http://www.ambroisie.info>

Annexe 1 : Tableau de recensement du patrimoine bâti de La Lizonne

Type d'ouvrage	Localisation	Appartenance	Photo
Lavoir	L1	Publique	
Lavoir	L2	Publique	
Lavoir	L3	Publique	
Lavoir	L4	Publique	
Puits	P1	Privée	
Puits	P2	Publique	
Lavoir	L5	Publique	
Moulin	M1	Privée	
Moulin	M2	Privée	

Lavoir	L6	Publique	
Moulin	M3	Privée	
Lavoir	L7	Publique	
Lavoir	L8	Publique	
Lavoir	L9	Publique	

(Source : Gaëlle JEAN)

Annexe 2 : Fiche de lecture n°1

Titre : Patrimoine rural et valorisation territoriale en moyenne montagne

Dirigé par Eric ROUVELLAC

Editeur : Institut universitaire professionnalisé Valorisation du patrimoine rural

Date de parution : 2015

Nombre de pages : 168

Résumé : L'œuvre d'Eric ROUVELLAC traite du patrimoine rural en milieu montagnard. Ce patrimoine a été forgé au fil du temps avec l'activité agricole qui était omniprésente. Aujourd'hui, cette activité est en fort déclin et laisse derrière elle nombre d'ouvrages spécialisés ainsi qu'une grande culture. La vision économique des régions met alors l'accent sur ce patrimoine afin de susciter un intérêt touristique et d'attirer un grand nombre de visiteurs.

Intérêt : Cet ouvrage m'a permis de prendre connaissance de quelques méthodes de valorisation du patrimoine rural. Je me suis surtout intéressée aux ouvrages liés à l'eau, pour comprendre comment les mettre en valeur et comment intégrer le public à ce patrimoine. Dans le livre, il est expliqué que l'histoire des ouvrages a été recrée au sein d'une exposition afin de montrer la richesse de ces constructions et de montrer à la population l'intérêt de ces lieux. La population aussi bien jeune que plus âgée peut s'y intéresser et peut apprendre sur les traditions ou le travail de restauration qui a été effectué. Des panneaux informatifs ont été disposés à proximité des lieux rénovés pour permettre aux intéressés de s'instruire sur l'histoire et les conditions de rénovation des ouvrages.

Annexe 3 : Fiche de lecture n°2

Titre : La lutte contre les plantes envahissantes sur le site Gâvres-Quiberon (PDF)

Auteur : Grand Site Dunaire Gâvres-Quiberon

Date de parution : 2007

Nombre de pages : 15

Résumé : Dans ce document, il est question du site de Gâvres-Quiberon sur lequel plusieurs espèces végétales invasives se sont installées. L'auteur présente les multiples dangers de ces espèces aussi bien pour la biodiversité, pour l'environnement que pour la santé humaine. Après ces précisions, des méthodes sont présentées pour limiter la propagation des ces espèces et tenter de les détruire.

Intérêt : Ce texte m'a permis de prendre connaissance de quelques méthodes qui sont mises en place pour limiter l'invasion des espèces invasives. Une espèce classée invasive est présente sur mon cours d'eau (l'ambrosie) et l'un des objectifs de mon projet est de donner des méthodes pour la détruire ou tout au moins la contenir. Grâce à ce document, j'ai pu constater que le bâchage de la zone concernée était assez efficace pour contrer ces espèces. Cependant d'autres techniques comme l'arrachage manuel et le brûlage peuvent aussi être employées. Enfin, l'action de produits chimiques est risquée à cause du risque de pollution et semble être inutile dans la plupart des cas.

Sous la direction de :

BOISNEAU Catherine

JEAN Gaëlle

Titre : Restauration du patrimoine bâti et valorisation du patrimoine naturel de La Lizonne (16)

Résumé : Ce rapport est le document écrit du PIND, un projet individuel concernant La Lizonne, un petit cours d'eau du Nord de la Charente. Ce rapport est structuré en deux parties. La première fait un point sur l'environnement du cours d'eau en montrant où il se situe et quelques caractéristiques. Elle fait notamment le point sur la qualité de l'eau et les entités de gestion auxquelles La Lizonne appartient. Ensuite, une part du rapport est consacrée aux différents lieux attractifs présents dans les alentours du cours d'eau. Cela a pour but de montrer le potentiel touristique de la zone, qui peut être amélioré grâce à la présence du patrimoine de La Lizonne. En effet celle-ci possède un certain charme naturel ainsi que de nombreux ouvrages anciens qui procurent une dimension historique. C'est ce qui fait l'objet de la deuxième partie et qui constitue le projet à proprement dit. Au cours de cette partie, un recensement des constructions présentes sur le cours d'eau a été fait afin de montrer leur état et le potentiel qu'elles renferment. Pour les mettre en valeur, des idées d'entretien ont été émises ainsi que la création d'un parcours de randonnée multi-usage pour permettre à chacun de découvrir la richesse de ce cours d'eau. Enfin, pour préserver la beauté de ce site, des indications pour lutter contre les espèces envahissantes présentes ont été données.

Mots Clés : Lavoirs, restauration, valorisation, tourisme

Localisation géographique : Nouvelle Aquitaine, Charente (16)

DAE3 Pind

2016-2017